



SI2P, Votre partenaire sécurité

## HABILITATIONS ELECTRIQUES RECYCLAGE BOHOHOV

### OBJECTIFS :

-ÊTRE CAPABLE D'EXERCER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (NON ÉLECTRICIEN) EN TOUTE SÉCURITÉ LORSQUE LE RISQUE ÉLECTRIQUE EST PRÉSENT.

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### Présentation (0h15)

#### 1.Retour d'expérience (0h15)

#### 2.Prévention et protection contre les risques électriques (0h30)

- contact direct et indirect
- les principes de protection collective et individuelle
- le disjoncteur différentiel

#### 3. Publication UTE C 18-510 (0h15)

- les domaines de tension
- les zones d'environnement

#### 4. Outillage électrique portatif à main (0h15)

- les classes de protection

#### 5. Le rôle de l'exécutant non électricien(0h15)

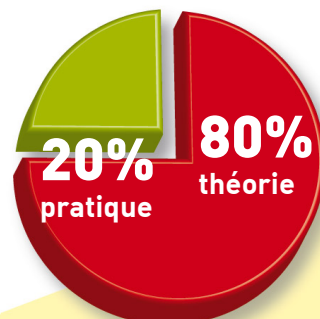
- l'habilitation H0B0H0V : ses limites
- les prescriptions relatives à l'habilitation électrique
- repérer ses zones de travail

#### 6.Conduite à tenir en cas de problèmes (0h30)

- incendie
- accident corporel

#### 7.Évaluation (1h00 pour un groupe de 12 stagiaires)

- évaluation théorique individuelle des stagiaires
- QCM de 15 questions sur les 3 thèmes suivant :
- les dangers de l'électricité (5 questions)
- les distances et les zones (4 questions + 1 question éliminatoire)
- les limites des opérations d'indice 0 (4 questions + 1 question éliminatoire)
- évaluation pratique individuelle des stagiaires par mise en situation
- 2 mises en situations par stagiaires sur les 2 compétences suivantes :
- savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque.
- savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.



### INFORMATIONS

**VOLUME HORAIRE**  
2H30 + 1H de test

**PUBLIC CONCERNÉ**  
Avoir suivi la formation initiale  
H0B0H0V

**PÉDAGOGIE**  
Diaporama, Exposé  
participatif, Mise en situation

**DOCUMENTATION STAGIAIRE**  
Diaporama de la formation et  
recueil de prescription sur  
demande du chef  
d'établissement

**CONSIGNES PARTICULIÈRES**  
Prévoir un accès aux  
installations électriques,

**RÉFÉRENCES  
RÈGLEMENTAIRES**  
Articles R4544-8 à R4544-10

**CODE PRODUIT**  
F1HERECB0H0V



N° Indigo 0 820 207 277

 [www.si2p.fr](http://www.si2p.fr)



SI2P, Votre partenaire sécurité

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement de maintenir ou non l'habilitation de son personnel en conséquence.

### **Synthèse et bilan de la formation (0h15)**

Nota :

Les durées sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier en fonction des interventions des stagiaires.



N° Indigo 0 820 207 277

 [www.si2p.fr](http://www.si2p.fr)